

Dernière mise à jour le 21 octobre 2022

Point de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO 2023

Valeur point de retraite, appelé salaire de référence.

Sommaire

- Au 1er janvier 2023
- Conversion en points Agirc-Arrco
- Valeurs du point

Au 1er janvier 2023

Conversion en points Agirc-Arrco

Depuis le 1er janvier 2023, vous acquérez des points Agirc-Arrco. Auparavant, vous obteniez des points Arrco et, le cas échéant, des points Agirc.

1 point de retraite Arrco = 1 point de retraite Agirc-Arrco

Vos points Arrco sont donc repris à l'identique et deviennent des points Agirc-Arrco.

Seuls les points Agirc des salariés cadres sont convertis en points Agirc-Arrco.

Une calculatrice est disponible sur notre site :

<https://www.legisocial.fr/calculettes-gratuites/calcul-points-retraite-1er-janvier-2019.html> »

Valeurs du point

Valeur annuelle du point AGIRC-ARRCO

Valeur en vigueur depuis le 1 ^{er} novembre 2019	1,2714 €
Valeur en vigueur depuis le 1 ^{er} novembre 2021 (augmentation de 1%)	1,2841 €
Valeur en vigueur depuis le 1 ^{er} novembre 2022 (augmentation de 5,12%) (*)	1,3498 €

*Communiqué de presse AGIRC-ARRCO du 6 octobre 2022